



ACADEMIE DE BRAINE L'ALLEUD

« Yolande Uyttenhove »

Musique - Arts de la Parole - Danse

MOTIF D'ABSENCE

Un motif par absence et par cours, à compléter par les parents ou les élèves majeurs.

Pour être considéré comme élève régulier par le Service de Vérification de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout élève doit impérativement comptabiliser au maximum 20 % d'absence entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier dans chaque cours.

Seules les absences couvertes par un certificat médical ou un document d'activité scolaire fourni par l'école de votre enfant (excursion, classe de neige, classe de mer...) pourront augmenter ce pourcentage.

SI LE VERIFICATEUR CONSTATE UNE IRREGULARITE LORS DE SA VISITE, L'ELEVE NE POURRA PAS CONTINUER SON CURSUS.

Nom du professeur : Cours :

Je soussigné(e),, tiens à vous prévenir de l'absence de

Mon fils / Ma fille : / Moi-même

- DATE(S) DE L'ABSENCE :
- MOTIF DE L'ABSENCE :

Signature



ACADEMIE DE BRAINE L'ALLEUD

« Yolande Uyttenhove »

Musique - Arts de la Parole - Danse

MOTIF D'ABSENCE

Un motif par absence et par cours, à compléter par les parents ou les élèves majeurs.

Pour être considéré comme élève régulier par le Service de Vérification de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout élève doit impérativement comptabiliser au maximum 20 % d'absence entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier dans chaque cours.

Seules les absences couvertes par un certificat médical ou un document d'activité scolaire fourni par l'école de votre enfant (excursion, classe de neige, classe de mer...) pourront augmenter ce pourcentage.

SI LE VERIFICATEUR CONSTATE UNE IRREGULARITE LORS DE SA VISITE, L'ELEVE NE POURRA PAS CONTINUER SON CURSUS.

Nom du professeur : Cours :

Je soussigné(e),, tiens à vous prévenir de l'absence de

Mon fils / Ma fille : / Moi-même

- DATE(S) DE L'ABSENCE :
- MOTIF DE L'ABSENCE :

Signature